



Le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant. Cette année, EMC, partageons ! se mobilise pour aborder le concept de droits avec les élèves et leur faire prendre conscience que tout enfant a des droits. À cette occasion, les élèves découvriront certains articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), mais se rendront compte qu'aujourd'hui encore, ces droits ne sont pas respectés partout dans le monde. Les publications sur les réseaux sociaux, informatives ou plus engagées, viseront à sensibiliser les lecteurs à la cause des enfants dans le monde.

DOMAINE 1 : MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Objectif général : Savoir que les enfants ont des droits

Objectif spécifique : Connaître quelques droits : jouer, être soigné, aller à l'école, être protégé

Objectifs transversaux :

- Oser entrer en communication
- Décrire une photographie ; évoquer une situation
- Expliquer sa pensée ; chercher à se faire comprendre
- Participer à l'échange en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange.

1. Annonce du plan (5 min)

Thème

« Aujourd'hui vous allez découvrir des photographies et nous allons en parler. »

Objectif

Ne pas annoncer l'objectif à ce stade de la séance pour ne pas influencer sur les représentations des élèves émises en début de séance.

Plan de séance

Phase de recherche : « Vous allez observer des photos et les poser comme vous voulez sur votre table. Il faudra essayer de mettre certaines cartes ensemble. »

Phase collective : « Nous discuterons après de ce que vous avez vu et de vos choix, et nous ferons une affiche avec tout ce que vous aurez appris. » /Montrer l'affiche qui regroupera les apprentissages de la classe/

Phase d'appropriation : De nouvelles photos seront données ; les élèves devront retrouver celles qui évoquent leurs droits. Ces photos seront collées ou rassemblées dans un petit livre qui sera conservé comme trace écrite.

Ne pas évoquer cette phase qui n'aura lieu qu'en fin de séquence.

2. Phase de recherche : atelier de langage

Cette première phase est un atelier dirigé de langage **par groupe** de 6 ou 7 élèves.

Consigne

« J'ai déposé sur la table des cartes avec des photographies. Vous allez les regarder, les décrire et

faire des paquets avec les cartes qui d'après vous vont ensemble. »

Différenciation :

- Etayage oral : Si certains élèves peinent à se lancer dans un choix de catégorisation, poser de nouvelles questions : « Quelles sont les photographies qui te plaisent ? Choisis quelques photographies ? Pourquoi as-tu choisi cette photographie ? »

- Différenciation quantitative : réduire le nombre de photos en ne donnant que les plus explicites.

Les élèves

1. Décrivent ce qu'ils voient.
2. Manipulent les photos, les disposent librement sur leur table, les catégorisent
2. Justifient en relation duelle élève-enseignant leurs choix d'association.

Tris possibles :

- par émotions perçues de la situation qui évoquera pour l'élève de la joie ou de la tristesse
- par émotions perçues du personnage de la photo : heureux/malheureux
- par thèmes : jouer, travailler, être malade...
- par lieux : à l'école, dans le parc...
- tri subjectif : beau/pas beau...

L'enseignant

1. Aide en cas d'incompréhension de l'image.
2. Accompagne les élèves dans l'oralisation de leurs procédures.
3. Pose d'autres questions (Cf. différenciation)
3. Relève les mots utilisés par les élèves.
4. Photographie les classifications en cours avant modification éventuelle des élèves.
5. Organise le roulement de l'atelier dans la semaine.

3. Phase collective (10mn)

Cette nouvelle phase commence lorsque tous les groupes sont passés à l'atelier de langage. Il est préconisé d'éviter à nouveau une mise en œuvre en classe entière pour mobiliser le plus possible le langage des élèves. On pourra procéder cette fois par demi-groupe classe.

Consigne

« Nous allons reprendre les images que vous avez découvertes et manipulées cette semaine (ou la semaine dernière). Aujourd'hui, vous allez trouver les situations qui permettent à un enfant de se sentir bien ? »

Reformulation :

« Quelles sont les choses qui sont bonnes pour toi ? »

Les élèves

1. Font des tentatives en expliquant leurs choix.
2. Déposent leurs images sur l'affiche après validation collective.
3. Complètent la phrase : « Pour être bien, j'ai le droit de... »

L'enseignant

1. Régule des échanges.
2. Relance la discussion.
3. Interroge sur les choix effectués.
4. Ecrit les interventions des élèves sur l'affiche collective, en correspondance avec les photos.

Liste d'éléments à faire émerger : Pour être bien, j'ai le droit de :

- Jouer tous les jours
- Aller à l'école pour apprendre des choses
- Aller chez le médecin quand je suis malade pour être soigné
- Etre en sécurité

4. Phase d'appropriation

Consignes

« Voici de nouvelles photographies. Vous allez devoir retrouver celles qui correspondent à vos droits d'enfant, et les coller ou les assembler pour les agraffer et fabriquer un petit livre que l'on appellera « Le livre de mes droits ». »

Différenciation :

- Réutiliser si besoin sur les « anciennes » images.
- Faire faire des illustrations des droits évoqués.

Les élèves

1. Observent les nouvelles images.
2. Choissent celles évoquant les droits abordés lors de la précédente phase (4 photos).
3. Collent les photos choisies (ou font une petite pile avec une première de couverture en haut).
4. Dictent à l'adulte la phrase qui sera écrite en accompagnement de chacune des photos.

L'enseignant

1. Choisis les vignettes à donner à chacun (anciennes ou nouvelles).
2. Rappelle la consigne, la fait reformuler auprès de certains élèves.
3. Ecrit en dictée à l'adulte une phrase d'accompagnement pour les 4 photos à choisir
4. Donne un livre vierge ou une première de couverture de la taille des photos pour assemblage.

5. Phase de publication

L'enseignant prend en photographie quelques pages produites par les enfants correspondant aux droits évoqués.

Il est aussi possible de faire des publications plus régulières montrant les avancées de la séquence et de la réflexion des élèves, avant la production finale.

Informations pratiques

- Publier dans le groupe « Droits de l'enfant » sur EduTwit
- Penser à faire apparaître sur chaque tweet la balise : [#EMCDroitsEnfant](#)

Pour aller plus loin**Prolongements :**

- ✓ Un nouveau droit pourra être abordée en période 2 à l'occasion de la Journée de la laïcité : le droit d'avoir son avis, de ne pas être d'accord.